

Ecole élémentaire Alexandre TURPAULT

01 30 58 42 27 (Direction) / 01 60 58 03 26 (Annexe)
0781240z@ac-versailles.fr / <https://turpault.toutemonecole.fr>

NOTE DE RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2025/26

► Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h à 16h30

Les élèves sont accueillis 10 minutes avant le début de la classe.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie. Merci de bien veiller à éviter les retards répétés. Si un retard accidentel peut être admis, les retards répétés perturbent le fonctionnement de l'école et ne seront pas tolérés.

► Absences

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité, **les parents doivent sans délai prévenir la direction ou l'enseignant de toute absence par téléphone, par mail ou par un autre moyen de communication spécifique à la classe** (adresse mail de classe, ENT, Klassly...)

Il est néanmoins nécessaire au retour de l'enfant de justifier son absence par écrit, dans le cahier de correspondance et / ou par un certificat médical sauf si vous avez prévenu de l'absence par mail.

Toute dispense d'une activité d'EPS doit faire l'objet d'un certificat médical.

► Fiche de renseignements / Fiche d'urgence sanitaire / Assurance

La fiche d'urgence sanitaire est à remplir et à retourner à l'école.

La fiche de renseignements préremplie est à relire et à modifier si nécessaire. Merci de noter les changements éventuels au stylo rouge.

Merci de fournir **l'attestation d'assurance scolaire** en garantie :

- **Responsabilité civile** (pour les dommages causés par l'assuré à autrui),
- **Individuelle accident corporel** (pour le dommage corporel subi par l'assuré).

L'assurance scolaire est obligatoire pour les sorties scolaires facultatives (qui ont lieu en dehors des horaires de l'école), mais elle est **vivement conseillée** pour toutes les autres activités pédagogiques (EPS, sorties obligatoires...). **Ces documents sont à fournir à l'école le plus tôt possible.**

► Médicaments / Santé

Les personnels de l'école ne sont pas autorisés à administrer des médicaments aux élèves. Les médicaments sont interdits à l'école. Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, diabète, allergie...) merci de vous rapprocher au plus vite du CMS

(secrétariat du centre médico-scolaire de Plaisir : 06 22 83 82 00) afin de mettre en place un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**.

En cas d'urgence médicale, **l'école appelle la famille et/ou le SAMU (15)**.

► Relation famille / école

Le cahier de liaison est le lien entre la maison, l'élève et l'école. Il doit être toujours dans le cartable. C'est le cahier d'échanges entre les enseignants et les parents. **Pour une plus grande efficacité, pensez à le consulter régulièrement et à signer tous les mots.** Certains.es enseignant.es utilisent un autre moyen de communication dématérialisé (mails, ENT, Klassly).

Adresse du site de l'école : <https://turpault.toutemonecole.fr>

Elections des représentants de parents d'élèves : vendredi 10 octobre 2025.

Les parents peuvent se porter candidat auprès de la direction jusqu'au lundi 29 septembre 2025.

► Vêtements / Objets personnels

Merci de bien vouloir marquer de manière indélébile les vêtements de votre enfant afin de pouvoir vous les restituer.

Merci de couvrir soigneusement les manuels scolaires, en évitant de coller du scotch directement sur la couverture des livres. **Les manuels perdus ou dégradés devront être remplacés par la famille.**

Il est interdit d'apporter à l'école des objets dangereux, des bijoux et des objets de valeur. L'école dégage sa responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'objets interdits (même onéreux) appartenant à l'élève.

► Calendrier scolaire 2025-2026

	Début des vacances	Reprise des cours
Rentrée des élèves		Lundi 1 ^{er} septembre 2025
Congés de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025
Congés de Noël	Vendredi 19 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026
Congés d'Hiver	Vendredi 20 février 2026	Lundi 9 mars 2026
Congés de Printemps	Vendredi 17 avril 2026	Lundi 4 mai 2026
Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2026	Lundi 18 mai 2026
Congés d'été	Vendredi 3 juillet 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026

A la rentrée, les parents seront conviés à des réunions d'information. Les dates vous seront données très rapidement.

Signature des parents :